

La ressource en eau est précieuse et limitée, toute l'année. Adoptons un comportement quotidien solidaire et responsable.

Info situation

Le **manque d'eau se répète** mois après mois, avec un déficit de précipitation de près de 28 à 30% pour le mois d'avril. La **situation des cours d'eau** (déficit global entre 30 et 60%) et des **nappes** est **préoccupante** dans cette période où la demande en eau pour les usages et les activités peut être forte. **D'ores et déjà, plusieurs cours d'eau font l'objet de mesures de restrictions renforcées, voire d'interdiction des usages de l'eau.** Cette situation pourrait **s'aggraver** si la chaleur s'installe avec des perspectives de pluie encore incertaines. Le département d'Indre-et-Loire est donc placé en **vigilance sécheresse** à compter du 5 mai 2022. La situation fait l'objet d'un suivi attentif des services de l'État.



PARTICULIERS

À la maison



Vérifiez régulièrement votre compteur d'eau et réparez les fuites



Ne laissez pas couler l'eau inutilement



Évitez de nettoyer façades, toitures et terrasses



Lavez votre véhicule dans une station de lavage



Faites tourner lave-linge et lave vaisselle lorsqu'ils sont pleins, choisissez le mode "Éco"



Installez des équipements sanitaires économes en eau (chasse d'eau, mousseur, pomme de douche)

Au jardin



Paillez le sol pour conserver l'humidité



Récupérez l'eau de pluie ou de rinçage



Évitez d'arroser les pelouses



Arrosez tard le soir pour réduire l'évaporation



Faites 2 à 3 arrosages copieux par semaine plutôt que de nombreux petits arrosages



Tenez compte de la pluie prévue ou déjà tombée



ENTREPRISES et COLLECTIVITÉS



Luttez contre les fuites de réseaux



Limitez l'arrosage des terrains de sports, massifs et espaces verts



Optimisez les processus de production



Mettez en place des procédés économes en eau



AGRICULTEURS



Quand cela est possible, adaptez vos assolements



Évitez d'arroser au-delà des cultures et en conditions venteuses



Optimisez les apports d'eau (outils d'aide à la décision)



Luttez contre les fuites sur le matériel et les réseaux

PLUS D'INFORMATIONS SUR
www.indre-et-loire.gouv.fr/arrete-cadre-secheresse
<https://propluvia.developpement-durable.gouv.fr/propluviapublic/>

